

nels comme les médecins touchaient \$100 à \$150 par mois. Les instituteurs recevaient un salaire annuel de \$300 à \$600 environ. Ces dollars étaient péniblement gagnés. C'est à même cet argent que ces gens ont vécu, élevé leurs familles et apporté une contribution à l'histoire canadienne et au Canada d'aujourd'hui. Il est intéressant de noter que le produit national brut atteignait à peu près 3.5 milliards de dollars en 1933. Aujourd'hui, il dépasse de beaucoup 90 milliards et peut-être même 100 milliards, soit 30 fois plus. Cela indique comment nos gens vivaient dans les années 30.

• (1420)

Le ministre, qui a quitté la Chambre, oublie commodément que son parti ne s'est guère signalé par sa générosité envers les retraités. Il voudrait nous faire croire que son parti est le seul qui se soit préoccupé de ces gens et des autres économiquement faibles ou le seul qui ait fait quelque chose pour eux. Revenons un peu en arrière et examinons le bilan. Il est parfois utile d'entendre évoquer le passé. De temps à autre, l'opposition a rappelé au gouvernement la pauvreté d'un grand nombre de nos vieillards. Nous avons maintes fois proposé des motions en vue de faire accroître les pensions, mais chaque fois, elles ont été rejetées et les vieillards ont vu leurs droits bafoués. Même le 23 mars 1972, le ministre s'est servi de vœux pieux pour leur refuser ce qu'il a enfin été forcé de leur accorder. Je n'emploierai pas le mot «pot-de-vin» car je ne veux pas le faire. Je ne suis pas assez cynique pour employer ce terme même si nous sommes à la vieille d'élections. Toutefois, je signale qu'il existe une ambiance pré-électorale.

Le Canada compte 1,800,000 titulaires de la pension de sécurité de la vieillesse et de quelque autre pension, raison bien suffisante pour que le gouvernement améliore la situation. J'aimerais ramener le ministre quelque peu dans le passé, étant donné qu'il s'est empressé de faire inscrire dans le compte rendu que le parti libéral est le seul qui ait fait quelque chose pour les titulaires de la pension de sécurité de la vieillesse. Je me réjouirais à la pensée que nous tous ici présents avons fait quelque chose pour nos concitoyens âgés. Reportons-nous à l'année 1956, alors que le montant de la pension était de \$40 par mois. Les libéraux ont proposé alors une augmentation de \$6 par mois. En parlant d'eux, les gens disaient «les gars aux six piastres». Le produit national brut était alors d'environ 33 milliards. Puis, le parti conservateur gagna les élections de 1957 et le très honorable député de Prince Albert (M. Diefenbaker) devint premier ministre. La pension de sécurité de la vieillesse fut aussitôt augmentée de \$9 et portée ainsi à \$55 par mois. Aujourd'hui, le produit national brut est trois fois plus élevé qu'à ce moment-là. La pension de vieillesse était alors universelle. Monsieur l'Orateur, je n'ai pas saisi ce qu'a dit le ministre qui m'a interrompu. Peut-être pourrait-il se lever et répéter ce qu'il a dit?

L'hon. M. Pepin: J'ai dit seulement que la population avait également augmenté.

M. Rynard: Monsieur l'Orateur, puisqu'il y a eu augmentation, où est le problème maintenant? Nous avons accordé \$9 de plus, ce qui portait la pension à \$55 par mois. A quoi le ministre du Commerce et de l'Industrie veut-il en venir?

L'hon. M. Mahoney: Vous avez mis six ans à leur accorder une autre augmentation.

M. Rynard: Non, nous avons augmenté leur pension. Le député devrait se documenter. Le parti conservateur, en prenant le pouvoir, avait immédiatement augmenté les pensions. Le produit national brut, aujourd'hui, est trois fois ce qu'il était à ce moment-là. Quelle est cette grande réalisation du parti libéral dont parle le ministre? La pension n'est pas accordée sur une base universelle maintenant. Ils ont renié le patrimoine de leur devanciers. Les pensionnés se souviendront des quatre dernières années et de la prétendue juste société qui les a privés de leurs droits. Ils ont été privés des droits qu'ils avaient acquis puisqu'en 1971, ils avaient payé 961 millions de dollars en impôts, 700 millions en taxe de vente fédérale et 250 millions de dollars provenant du 3 p. 100 de l'impôt sur les sociétés. Ils ont été lésés dans leurs droits.

Je me demande si le ministre se souvient que c'est grâce aux efforts déployés par le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) que M. Pearson a été poussé à tenir la promesse électorale qu'il avait faite en 1963, à savoir d'augmenter les pensions de \$10. Mais il ne s'agissait pas d'un cadeau puisque, très peu de temps après, on a modifié la loi de l'impôt sur le revenu augmentant l'impôt des pensionnés de 10 p. 100 pour niveler la différence. Ce qui fait qu'ils n'ont rien reçu. Le ministre vient de parler du supplément de revenu de \$105 par mois, avec une clause d'indexation de 2 p. 100. Si le coût de la vie n'augmente pas de 2 p. 100, les pensionnés ne recevront pas un sou. Quelle bonne affaire! Le ministre se vante de cette innovation, mais son gouvernement en a une autre à son actif. Aucun gouvernement jusqu'ici n'avait délibérément provoqué le chômage afin de lutter contre l'inflation galopante. Le chômage est plus intense que jamais et l'inflation persiste. Pourquoi était-il si avare en ce qui concerne l'innovation dont il se vante? Les personnes âgées ont dû racler les miettes en raison de l'augmentation de 7 p. 100 du prix de la nourriture, du logement et de l'habillement.

Ne nous vantons donc pas d'être arrogants et injustes envers nos vieillards. Nous avons exhorté le ministre à indexer l'augmentation sur le coût de la vie. Les vieillards pensionnés l'ont demandé. Leurs fils et leurs filles, qui sont les plus lourdement imposés de notre histoire et dont les salaires sont plus grevés que ceux de toutes les générations précédentes, ont exhorté le ministre, parce qu'eux aussi voyaient l'inflation rogner leur dollar au point où ils avaient du mal à joindre les deux bouts et à secourir leurs parents. Le gouvernement se vante d'avoir ramené à 65 ans l'âge d'admissibilité aux pensions. S'il ne l'avait pas fait, le ministre serait aujourd'hui dans un bien mauvais pétrin, vu le chômage endémique.

Le ministre parle ensuite du supplément de revenu garanti de \$30 par mois qui a été instauré en 1966. Seuls y avaient droit les pensionnés et les vieillards qui n'avaient pas d'autre moyen de subsistance. Le ministre a oublié de préciser que chaque dollar de prestation coûtait \$55 au gouvernement. Il a oublié de préciser que le montant de \$75 dont le gouvernement bloque aujourd'hui l'augmentation à \$80, équivaldrait à \$90, étant donné l'inflation qui sévit actuellement. Depuis le 1^{er} janvier, il frustre encore les pensionnés de \$9.85 par mois, soit de \$118.20 par année, si je ne me trompe pas dans mes calculs.

Le ministre nous dit ce qu'il fait, dans le secteur du logement, pour venir en aide aux vieillards. J'en parlerai pendant quelques minutes. Cependant, je voudrais au préalable traiter des modifications apportées au supplément de revenu garanti. Il ne sera d'aucun secours aux anciens combattants canadiens qui touchent ce supplé-